

## Conseil Municipal du mardi 5 novembre

- ↪ **Décisions modificatives budgétaires n° 4 et 5 Budget Principal :** Décisions prises pour mandater les dépenses concernant des frais de documents d'urbanisme et l'aménagement d'un atelier dans un bâtiment communal existant.
- ↪ **Acquisition foncière :** Vu l'évaluation réalisée par la Direction Départementale des Finances Publiques (avis du domaine), après avoir pris connaissance des conditions particulières du propriétaire, décision est prise d'acquérir trois parcelles de terrain appartenant à Monsieur Gérard BALFET au prix de 82.341 €uros.
- ↪ **Ecole Présentation Notre Dame – participation financière :** A titre exceptionnel le Conseil Municipal décide de participer au financement du projet sur les animaux pour l'année scolaire 2013-2014 comme une classe verte soit 65 €uros par enfant.